

Bulletin de l'Assemblée du 11 novembre 2020

Au cours de cette séance, les points suivants ont été abordés :

1) **La vice-présidence de l'Assemblée.** L'Assemblée a élu à l'unanimité et avec applaudissements, **Mme Marine Girardin**, représentante du CCER à l'Assemblée, à la vice-présidence.

2) **Motion sur le processus « les leçons de la crise »** . Cette motion, acceptée à la majorité des membres de l'Assemblée, invite le rectorat, compte tenu de la seconde vague sanitaire, à réévaluer les conclusions intermédiaires et à suspendre l'analyse des réponses jusqu'à ce que la situation épidémiologique se soit stabilisée. Elle propose cependant au rectorat de poursuivre la récolte de témoignages et de propositions en vue de la gestion de la crise en cours. Enfin, l'Assemblée invite le rectorat, dès que la situation sanitaire sera stabilisée, à reprendre le processus « les leçons de la crise » de concert avec l'Assemblée.

3) **Doctorat professionnel en formation continue.** En 2017, un nouveau titre de formation, le « doctorat professionnel en formation continue », avait été introduit dans le statut de l'Université (art. 65, lettre d). Le Conseil d'État avait alors demandé de limiter cette formation de la Faculté d'économie et de management à une durée de 3 ans (Statut art. 92, lettre d) et d'effectuer une évaluation du programme, après la première volée d'étudiant-es. En raison du COVID, l'évaluation a dû être reportée et nécessite la prolongation du délai de 3 ans (art.92, lettre d). L'Assemblée a accepté la modification de l'art. 92, lettre d du statut de l'Université afin de prolonger de 9 mois le délai fixé pour l'évaluation du programme. D'autre part, le rectorat s'étant engagé à ce que l'Assemblée participe au processus d'évaluation du doctorat professionnel, l'Assemblée a désigné le professeur **Frédéric Yvon** pour participer à la séance d'accueil des expert-es externes et à la séance de clôture et de compte rendu.

4) **Charte pour la Science ouverte.** Enfin, la thématique de la science ouverte au sein de l'Université de Genève (<https://www.unige.ch/numerique/fr/recherche/science-ouverte/>) et le projet d'une Charte ont été discutés. Plusieurs problèmes ont été soulevés, notamment concernant l'utilisation des données et l'impact environnemental du stockage de masse.

Prochaine séance le 16 décembre.